

Goderville

Le mag

ÉTÉ 2026 - N°15



LE GYMNASE MAMIE BRÉANT

Ce gymnase est un lieu emblématique pour les habitants et les sportifs des environs. Inauguré en 1968, il répondait à un besoin croissant d'équipements sportifs adaptés aux attentes de la population. Jusqu'alors, les infrastructures existantes étaient insuffisantes et ne permettaient pas toujours de pratiquer une activité physique dans de bonnes conditions.

Son nom rend hommage à une figure incontournable de la commune : Marguerite-Marie BRÉANT (1926–2018). Derrière ce surnom affectueux se cache une femme très engagée, dont l'influence a marqué plusieurs générations.

Une femme engagée pour le sport

Mme BRÉANT était une fervente passionnée de sport et une actrice engagée du développement sportif dans la commune. Elle a consacré une partie de sa vie à encourager la pratique chez les jeunes et à promouvoir la convivialité.

Avec ses sœurs, elle est à l'origine de la création de l'association de gymnastique Les Pastourelles. Elle en prend la direction et participe activement à son développement. À ses débuts, l'association ne comptait que 35 adhérentes. Grâce à son engagement, elle connaît une forte expansion et rassemble plus de 300 membres à son apogée. Aujourd'hui encore, l'association poursuit son développement en perpétuant l'esprit de sa fondatrice.



Institutrice à l'école privée de Goderville, elle rejoint en 1947 l'institution de la Providence à Fécamp, où elle exerce dans l'enseignement puis la direction. Parallèlement, elle poursuit son engagement pour les Pastourelles, obtient des diplômes de gymnastique et intervient comme monitrice de colonie de vacances.

Amélioration du bâtiment



Dans un souci constant d'entretien et de mise aux normes de l'équipement, la commune prévoit des travaux d'étanchéité du toit du gymnase et d'accessibilité. Le montant des travaux s'élève à 37 429 €.

Des demandes de subvention ont été déposées auprès de l'État et du Département de la Seine-Maritime.

Le Bal des Pastourelles

Samedi 27 Juin

Spectacle de Tissus Aériens
à 17h30

Spectacle de Danse
à 20h

Dimanche 28 Juin

Spectacle de Danse
à 15h00

salle La Ficelle à Goderville

Contact : Mme THUILLIER

association.lespastourelles@gmail.com | 06 89 80 27 34

INFORMATIONS PRATIQUES

La Mairie est ouverte :

- **Lundi - Mercredi : 9h - 12h**
- **Mardi - Jeudi - Vendredi :
9h - 12h puis 14h - 17h**



La Mairie sera fermée le 13 juillet.

Retrouvez nos informations sur :

- le site internet de la commune : www.goderville.com
 - la page Facebook : [Commune de Goderville](#)
 - l'application Panneau Pocket : téléchargeable sur [Apple Store](#) et [Google Play](#)
-



Les rendez-vous pour les demandes de Carte Nationale d'Identité et de Passeport sont proposés **les lundis, mardis et mercredis matin, avec prise de rendez-vous au préalable.**

Pour prendre rendez-vous, **des permanences téléphoniques sont assurées les lundis et mercredis après-midi au 02 35 10 44 78.**

La remise des titres s'effectue également sur rendez-vous.



Le dispositif de recueil sera fermé du 13 juillet au 31 juillet.

Merci d'anticiper vos demandes, car aucune prise de rendez-vous et aucune remise de titre ne seront possibles sur cette période.

Contact : Mme SANSON
dispositifderecueil@goderville.com
02 35 10 44 78

Le magasin KRYs, situé 10 place Célestin Bellet, a installé un dispositif de photographies d'identité (agrée ANTS).

Plus d'informations : 02 77 99 01 39



MISE EN PLACE DU NOUVEAU MANDAT MUNICIPAL

À la suite des élections municipales, qui se sont tenues le dimanche 15 mars, le **Conseil Municipal s'est officiellement installé lors de sa 1^{ère} séance, organisée le 20 mars.**

Cette réunion d'installation a marqué le début du nouveau mandat pour l'équipe élue, composée de **23 Conseillers Municipaux.**

Lors de la séance, les élus ont procédé à l'élection du Maire.

À l'issue du vote, **Frédéric CARLIÈRE a été réélu.**

Le Conseil Municipal a ensuite procédé à l'élection des Adjoints, chargés d'assister l'édile dans ses fonctions et de piloter les différents projets municipaux.

Délégations :

- **Philippe FLEURY**, 1^{er} Adjoint en charge de l'urbanisme
- **Pascaline VANIER**, 2^e Adjointe en charge de la culture, de l'événementiel et de la communication
- **Marc ROSE**, 3^e Adjoint en charge des travaux
- **Sophie LEBER**, 4^e Adjointe en charge du CCAS
- **Jean-Luc MARTINEZ**, 5^e Adjoint en charge de la sécurité

Le Conseil Municipal est composé de Conseillers Municipaux qui participent aux réflexions, aux décisions et à la mise en œuvre des projets communaux :

- | | |
|--|-----------------------|
| • Sabrina POULTIER,
Conseillère Déléguée aux écoles | • Ornella FAGOT |
| • Emilie AUGER | • Odile IFTISSEN |
| • Antoine BAYARD | • Mathieu LEGROS |
| • Jean-Michel BOUXIN | • Ludivine ORTA GOMES |
| • Dominique CHEDRU | • Patrice PASQUET |
| • Stéphanie COURSAULT | • Géraldine RÉVET |
| • Bernadette COZIC | • Philippe REVOL |
| • David DENEUFVE | • Olivier VASSEUR |
| | • Benjamin VOGEL |

Les séances des conseils municipaux sont publiques.

Les délibérations sont affichées dans les jours qui suivent la séance et les procès-verbaux sont mis en ligne sur le site internet de la commune : goderville.com/compte-rendu-municipaux

REMERCIEMENTS

L'équipe municipale tient à remercier chaleureusement Michel GÉRON et Gérard MOIZAN, élus du précédent mandat. **Engagés au service de la commune depuis de nombreuses années, dès 1983 pour M. GÉRON et 2001 pour M. MOIZAN**, ils ont consacré une grande partie de leur vie à l'intérêt général et au développement de notre territoire, en suivant des projets de grande ampleur comme la construction de l'école maternelle et celle de La Ficelle.

MERCI pour leur engagement, leur disponibilité et la qualité du travail accompli tout au long de leurs mandats successifs. **L'équipe municipale et les employés communaux leurs souhaitent une excellente continuation !**

ÉLECTIONS COMMUNAUTAIRES



Les élections communautaires se sont tenues le 16 avril. Elles désignent les représentants au sein de la Communauté de Communes « Campagne de Caux ».

Pascale DHERVILLEZ a été élue Présidente.

Le Conseil a ensuite procédé à l'élection des Vice-Présidents, chargés de la gestion des affaires communautaires.

Délégation :

- **Frédéric CARLIÈRE**, 1^{er} Vice-Président en charge de l'administration générale, de la commande publique, des assurances et de la suppléance de la Présidente ;
- **Cyril COURTIER**, 2^e Vice-Président en charge de l'organisation des services, des ressources humaines, des affaires juridiques et de Maison France Services (Écrainville) ;
- **Corinne BRULIN**, 3^e Vice-Présidente en charge des finances et des recherches de subventions (Saint-Maclou-la-Brière) ;
- **Kévin DUBOCAGE**, 4^e Vice-Président en charge du développement économique, du tourisme, de la culture, du social, des mobilités et de la communication (Bretteville-du-Grand-Caux) ;
- **David FLEURY**, 5^e Vice-Président en charge de l'eau, de l'assainissement et du cycle de l'eau (Bornambusc) ;
- **Marc ROSE**, 6^e Vice-Président en charge des bâtiments, de la voirie et du sport (Goderville) ;
- **Hervé NIEPCERON**, 7^e Vice-Président en charge de la gestion des déchets (Vattetot-sous-Beaumont).

SITUATION ÉLECTORALE ET BUREAU DE VOTE

Vous pouvez consulter votre commune d'inscription et le bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit pour voter sur www.service-public.fr.

S'inscrire sur les listes électorales

Vous serez inscrit d'office si :

- **vous venez d'avoir 18 ans**, et avez effectué votre recensement citoyen à 16 ans ;
- **vous venez d'acquérir la nationalité française.**

Vous devez vous inscrire si :

- vous avez déménagé ;
- vous avez changé de nom ;
- vous avez été privé du droit de vote suite à un placement sous tutelle.

Où faire la demande ?

Demandez votre inscription :

- **par Internet** via la télé-procédure de demande d'inscription en ligne sur le site www.service-public.fr. **Les demandes transmises par courriel sont irrecevables.**
- **ou au guichet** de la Mairie, aux horaires d'ouverture.

Les pièces à fournir

Votre demande doit comporter ces documents : un justificatif d'identité et de domicile, ainsi qu'un formulaire de demande d'inscription.

- **Justificatif d'identité** : copie de la CNI recto-verso ou passeport en cours de validité ou ayant expiré depuis moins de cinq ans ou tout autre document prouvant l'identité et la nationalité française ;

- **Justificatif de domicile** : **nominatif, de moins de 3 mois, à une adresse de la commune** (quittance de loyer non manuscrite, factures d'électricité, eau, gaz, téléphone fixe ou Internet, assurance habitation, taxes d'habitation, foncière...) **Les factures de téléphone mobile ne sont pas valides.**

À noter : les ressortissants de l'Union européenne peuvent voter aux élections européennes.

Votre bureau de vote

L'adresse de votre bureau de vote dépend de l'adresse de résidence déclarée lors de votre inscription.

Si vous avez déménagé :

- **au sein de la commune** : signalez votre nouvelle adresse en Mairie pour être rattaché au bureau de vote le plus proche ;
- **hors de la commune** : inscrivez-vous sur la liste électorale de votre nouveau domicile.

Votre carte électorale

La carte électorale est envoyée par courrier à votre domicile **au plus tard trois jours avant le scrutin.**



DISPONIBILITÉ À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

En septembre, la salle n°14 de la Maison des Associations sera disponible. La mise à disposition s'élève à **180 € mensuels**.

Contact : accueil@goderville.com | 02 35 10 40 70

ABOIEMENTS ET DIVAGATIONS DES CHIENS

Suite à des signalements, il paraît utile de rappeler la réglementation ainsi que quelques règles de bon sens sur la garde et l'éducation de nos amis les chiens.

Divagation : Il est interdit de laisser un chien divaguer sur la voie publique (article L211-19-1 du Code rural et de la pêche maritime). En cas d'accident, la responsabilité du propriétaire peut être engagée. Cette infraction est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 150 €. Par ailleurs, l'abandon d'un animal est puni de 3 ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende (article 521-1 du Code pénal).

Aboiements : Les aboiements répétés ou excessifs peuvent constituer un trouble du voisinage et être sanctionnés. Aucun bruit ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé des personnes (article R1336-5 du Code de la santé publique).

Déjections : Les propriétaires doivent ramasser les déjections de leur chien. Le non-ramassage peut être puni d'une amende pouvant atteindre 135 € (article R632-1 du Code pénal).

Vous avez fait le choix d'accueillir un animal, faites preuve de responsabilité et veillez à ce que votre plaisir ne devienne pas une gêne pour les autres.



LA BOÎTE À LIVRES



Pour rappel, la commune met à votre disposition une boîte à livres dont **les ouvrages sont renouvelés chaque vendredi**.

Chacun peut y déposer des livres et emprunter librement ceux qui l'intéressent. Merci de n'y déposer que des livres. Les ouvrages à caractère inapproprié ne sont pas autorisés.

En raison des travaux du centre-bourg, **la boîte à livres est désormais située à côté de l'ancienne bibliothèque (Foyer des Anciens, rue du Vieux Château)**.

LE CENTRE-BOURG EN TRANSFORMATION



Les travaux de réaménagement du centre-bourg ont débuté le 23 juin 2025 et sont structurés en cinq phases successives.

Après une année d'intervention, trois phases ont d'ores et déjà été achevées. Celles-ci ont notamment permis le renouvellement d'une partie des réseaux d'eau potable et d'assainissement, la réorganisation des places de stationnement, la mise en place d'un nouvel éclairage public, l'installation d'un dispositif de vidéo protection ainsi que l'implantation de mobilier urbain contribuant à l'amélioration du cadre de vie.

La végétalisation, quant à elle, n'a pu être finalisée à ce stade en raison des contraintes liées aux périodes de plantation. Les prochaines interventions sont ainsi programmées à l'automne.

À ce jour, les entreprises mobilisées respectent le calendrier prévisionnel et aucun retard n'est à signaler dans l'avancement du chantier. Seule une adaptation de la planification a été opérée, avec l'inversion de la phase n°4 (Place Célestin Bellet) et n°5 (Rue Emile Bénard), afin de limiter l'impact sur le stationnement des riverains et de préserver l'accessibilité des commerces.

La phase n°5 devrait s'achever courant juillet, permettant d'engager dans la continuité la phase n°4.

Les informations relatives aux travaux sont régulièrement diffusées via les applications Panneau Pocket et Hello Travaux. Téléchargeables gratuitement sur [Apple Store](#) et [Google Play](#).

LE PÔLE MULTIMODAL

Dans le cadre de l'amélioration de l'offre de transport et de la sécurité des usagers du réseau Nomad, **le pôle multimodal est opérationnel depuis le jeudi 23 avril.**

L'arrêt « La Ficelle » n'est donc plus desservi par les lignes 504, 507 et 508. Le nouvel arrêt de référence est désormais l'arrêt « Pôle d'échanges multimodal » situé Rue Emile Bénard.

Débuté en janvier 2025 et porté par la Communauté de Communes Campagne de Caux, avec le soutien de la maîtrise d'œuvre Entre Ciel et Terres et de l'atelier Cosme Architecture, ce nouvel espace regroupe plusieurs lignes de transport en un seul lieu, pour des trajets plus simples et pratiques au quotidien.

Un parc à vélo y est également implanté tout comme une place de taxi et des sanitaires auto-lavants.

Un aménagement pensé pour faciliter la mobilité de tous et améliorer votre confort lors de vos déplacements ! Merci de le respecter.



LES FUTURS LOGEMENTS

Bel Air

La construction de **14 logements** individuels en maisons en bande, répartis sur deux parcelles, situées rue du Bel Air, est actuellement en cours.

Cette opération, portée par le bailleur social SEMINOR, est destinée à la réalisation de logements sociaux. **La livraison des maisons est prévue au premier trimestre 2027**, sous réserve de conditions météorologiques favorables permettant le bon déroulement du chantier.

La Poste

Le programme de construction de **9 logements** en petit collectif, réalisé par le bailleur social SEMINOR avec l'architecte ACUBE, à proximité de La Poste, est actuellement en cours. **La fin des travaux est estimée au mois de mars 2027**, sous réserve de conditions météorologiques favorables.

Îlot Saint François

L'ancienne école des garçons, située rue Jean Prévost, fera l'objet d'une opération mixte comprenant la réhabilitation et la restauration d'une partie du bâti existant, ainsi que la construction d'un nouvel ensemble immobilier.

Ce projet, porté par le bailleur social SEMINOR, permettra **la réalisation de 20 logements collectifs à l'horizon 2028**. À ce jour, un concours de maîtrise d'œuvre est en cours, et le dépôt du permis de construire est prévu dans les prochains mois.

Parcelle du terrain de football

À la suite de la mise en vente d'un terrain communal de 1 455 m² situé rue Gustave Flaubert, classé en zone à vocation d'habitat par le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), un projet a été proposé à la commune.

L'aménageur CITYZEN, en collaboration avec l'architecte ASH, prévoit la construction d'un ensemble collectif **d'environ 30 logements**. Le dépôt du permis de construire est envisagé courant juin 2026.



Une réunion publique est prévue jeudi 2 juillet prochain à 17h30, au 1^{er} étage de la Mairie. Elle est ouverte à tous.

Lotissement Les Pépinières

Cette opération, menée par le promoteur immobilier NEXITY, prévoit la création de **65 lots** répartis comme suit :

- 58 lots à bâtir, libres de constructeur, destinés à des maisons individuelles,
- 2 macros lots destinés à la réalisation de logements par un bailleur social,
- 2 lots dédiés aux espaces et équipements communs,
- 3 lots conservés par l'aménageur.

Les travaux de démolition et d'aménagement devraient intervenir à la fin d'année 2026.

nexity



Prêt
à Taux
Zér0%

pour l'achat d'un premier
logement sans aucune
condition de ressources

GODERVILLE (76)

Résidence Les Pépinières

TERRAINS À BÂTIR VIABILISÉS
ET LIBRES DE CONSTRUCTEUR

Contact : Mme LEPONT, Responsable commerciale chez NEXITY
clepont@nexity.fr | 06 34 19 43 03

Modification de droit commun n°1 du PLUi Campagne de Caux.

L'enquête publique se tient depuis le 18 mai et est **ouverte jusqu'au 18 juin à 17h au siège de la Communauté de Communes.**

Pendant la durée de l'enquête, le dossier complet est consultable sur le registre numérique d'enquête à l'adresse www.registre-numerique.fr/plui-campagne-de-caux ou en version papier au siège de la Communauté de Communes, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le commissaire enquêteur, Bernard LOUIS, assurera des permanences au siège de la Communauté de Communes à la date suivante :

- **Jeudi 18 juin 14h à 17h.**

Les observations et propositions peuvent être déposées pendant l'enquête :

- sur le registre numérique à l'adresse ci-dessus ;
- sur le registre papier à la Communauté de Communes Campagne de Caux,
- par mail à : plui-campagne-de-caux@mail.registrenumerique.fr ;
- par courrier papier à la Communauté de Communes Campagne de Caux, en précisant que ce dernier est adressé à « M. le commissaire enquêteur – enquête publique Campagne de Caux, 52 Impasse du Lin 76110 Goderville ».

Les observations transmises par voie électronique seront jointes au registre d'enquête. Elles peuvent être anonymes et pourront être publiées avec le rapport.

FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE

Dans le cadre du Plan France Très Haut Débit, porté par l'État, les collectivités territoriales et les opérateurs privés, **la fibre optique s'impose désormais comme l'infrastructure fixe de référence.**

L'arrêt technique du réseau cuivre y est prévu aux alentours de janvier 2028. Si vous n'avez pas encore effectué votre transition vers la fibre, vous êtes directement concerné. **Afin de continuer à bénéficier de vos services, il est recommandé de vous rapprocher de votre opérateur télécom ou de celui de votre choix.**

Pus d'informations sur le site de la Fédération Française des Télécoms : www.fftelecoms.org/fin-du-cuivre/se-preparer-a-la-fin-du-reseau-cuivre-kit-de-communication/



TOUS LES UTILISATEURS, TANT GRAND PUBLIC, QUE COLLECTIVITÉS OU ENTREPRISES, DEVONT MIGRER DU CUIVRE VERS LA FIBRE OPTIQUE OU, DANS CERTAINS CAS, VERS D'AUTRES TECHNOLOGIES.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le CCAS accompagne et soutient les habitants à chaque étape de la vie.

Il met en place des actions et des animations en direction des aînés et des enfants afin de favoriser le lien social et de dynamiser la vie locale.

Il intervient dans les domaines de l'aide alimentaire et du logement, en accompagnant les personnes et familles en difficulté. Il participe à l'information et à l'orientation vers le logement social et facilite l'accès aux dispositifs d'aide existants. Il s'appuie sur le Centre Médico-Social (CMS) ainsi que sur les bailleurs sociaux.

Enfin, il assure un rôle essentiel de veille et de solidarité, à travers la mise en œuvre de dispositifs spécifiques, tels que les plans grand froid et canicule, pour protéger les personnes vulnérables. Il propose aussi un service de domiciliation pour les personnes sans domicile fixe.

Présidé par le Maire, Frédéric CARLIÈRE, il se compose de quatre représentants du Conseil Municipal :

- **Sophie LEBER**, Adjointe déléguée au Centre Communal d'Action Sociale
- **Ornella FAGOT**, Conseillère Municipale
- **Géraldine RÉVET**, Conseillère Municipale
- **Stéphanie COURSAULT**, Conseillère Municipale

Ainsi que de cinq représentants d'associations et d'organismes sociaux :

- | | |
|---------------------------|----------------------------------|
| • Annie CABANE | • Christine MARTINEZ |
| • Françoise DURIEU | (Les Guidons de l'Espoir) |
| • Patrick GOGNET | • Véronique MALO (Udaf76) |

Son Conseil d'Administration se réunit en moyenne une fois par trimestre ; il n'est pas public pour des raisons de confidentialité.



La commune octroie 3 000 € annuels de subvention au CCAS.

Contacts :

CCAS : accueil@goderville.com | 02 35 10 40 70

CMS : 38 rue Emile Bénard 76110 Goderville | 02 35 27 13 04

HOMMAGE À MONSIEUR SELLAM

Le Docteur Sellam, surnommé « Doc Bob », nous a quittés le 12 avril dernier à l'âge de 81 ans.

Médecin de campagne dévoué et profondément humain, il a marqué la vie de nombreux patients par son écoute, sa disponibilité et sa générosité. En 1980, il fut à l'origine de la création du premier centre médical de la commune : le Cabinet Esculape.

Engagé pour sa ville, il a été président du Comité des Fêtes, Conseiller Municipal et membre du CCAS, témoignant de son attachement à la vie locale et associative.

Nous n'oublierons ni sa bonne humeur ni son humour. Il laisse le souvenir d'un homme engagé, respecté et apprécié de tous.

Ses funérailles ont été célébrées au Havre le mercredi 15 avril, suivies d'un moment de recueillement à la salle des fêtes communale.



LES CENTENAIRES

Le CCAS a mis à l'honneur deux anniversaires remarquables

Le 31 décembre, **Édith TOUMINE a célébré ses 100 ans.**

Le 24 mars, ce fut au tour de **Charlotte MARTIN de fêter ses 106 ans.**

À cette occasion, Mme LEBER, accompagnée de certains membres du CCAS, est allée **partager un goûter, offert par le CCAS, et leur a remis une orchidée.**



Charlotte MARTIN



Édith TOUMINE

UN CONCERT IMMERSIF

Cette année, le CCAS via l'Orchestre d'Harmonie de Lillebonne proposera **aux enfants domiciliés sur la commune et scolarisés de la PS au CM2, le concert « Petit Prince », le 19 décembre à La Ficelle.**

Les élèves des écoles communales recevront **une invitation par l'établissement scolaire qui sera impérativement à retourner en Mairie. Les enfants non scolarisés et en âge d'assister à cette représentation pourront aussi venir s'inscrire en Mairie avec un justificatif de domicile.**



S'INSCRIRE À UN LOGEMENT SOCIAL

Afin de simplifier les démarches à effectuer pour constituer une demande de logement, le Ministère du Logement a créé un site internet dédié.

⚠ Attention : une copie du dossier doit être déposée à l'accueil de la Mairie.

Pour déposer une demande, vous devez :

- avoir plus de 18 ans (si vous êtes un mineur émancipé, vous devez vous rendre au guichet d'enregistrement pour déposer votre demande) ;
- avoir une pièce d'identité française ou un titre de séjour en cours de validité ou un document attestant de la régularité de votre séjour ;
- ne pas dépasser un certain plafond de ressources selon la composition de votre foyer familial ;
- disposer d'un numéro de sécurité sociale pour le demandeur et vos co-demandeurs.

Saisissez ou renouvelez votre demande sur www.demande-logement-social.gouv.fr. L'espace France Service de la commune peut vous aider dans les démarches.

Contact : France Service
franceservices@campagne-de-caux.fr | 02 27 30 39 30



INVITATION

DIMANCHE 11 OCTOBRE 2026

12H À LA FICELLE

Le Centre Communal d'Action Sociale vous convie à un déjeuner.



Au menu

Terrine de poisson

Hachis parmentier de canard et salade

Fromage

Dessert

**Invitation réservée uniquement aux aînés de Goderville,
âgés de 70 ans et plus.**

Le conjoint ou la conjointe est également invité(e).



BON DE RÉSERVATION

À rapporter au plus tard le lundi 31 août à la Mairie.

NOM et Prénom :

Si vous souhaitez venir accompagné(e) par votre conjoint(e), veuillez
indiquer son NOM et Prénom :

En cas de difficulté de déplacement, merci de communiquer votre
adresse et numéro de téléphone. Nous vous contacterons pour
trouver une solution avec vous :

.....

RÉTROSPECTIVE DES ACTIVITÉS SCOLAIRES

À l'école maternelle :

À l'automne, les élèves ont participé à la semaine du goût, réalisé des plantations dans les jardinières de la cour, créé une fresque collective pour la fête de la citrouille, et effectué une 1^{ère} visite à la ferme pédagogique du Prêche à Criquetot-L'Esneval.

À Noël, un spectacle a été organisé avec l'école d'Écrainville, accompagné de la venue du Père Noël, de chants communs entre les écoles, d'un goûter et d'une représentation pour les parents.

Durant l'hiver, les élèves ont célébré la galette avec un défilé de couronnes, assisté à un spectacle dansant, participé au carnaval ainsi qu'à une farandole avec les classes élémentaires. Une séance de cinéma à La Ficelle, autour du film *L'ourse et l'oiseau*, a réuni deux classes de l'école d'Auberville-la-Renault.

Au printemps, un projet de maquette sonore mené en partenariat avec la Communauté de Communes a mobilisé trois classes en six séances sur trois semaines. Les élèves ont aussi effectué une 2^{ème} visite à la ferme du Prêche et pris part à une course d'orientation sous forme de « chasse aux œufs ».

Le mois de juin sera marqué par une 3^e visite à la ferme du Prêche et un spectacle de cirque.

À l'école élémentaire :

Les élèves ont participé à une « Classe d'eau » avec diverses interventions du Mouvement Actif pour une Vie Durable et du Centre d'Action Régional de Développement et d'Education Relative à l'Environnement, afin de découvrir les cycles de l'eau. Des sorties ont complété ce projet : MuséoSeine, Port Center du Havre, les plages de Fécamp et d'Étretat...



Les plus grands ont participé à une classe littorale à vélo à Pierrefiques, tandis que les plus petits ont découvert le zoo de Cerza. L'année a été marquée par le passage des permis piéton et internet, le programme Savoir Rouler à Vélo et une initiation aux gestes de premiers secours avec les pompiers.

Différentes activités sportives ont été proposées en collaboration avec l'éducateur Vincent Garcia : les activités physiques et sportives au cours de l'année, le challenge de Noël, les Olympiades de fin d'année, les rencontres interclasses et la journée de liaison sportive.

L'année scolaire se clôturera avec plusieurs temps forts. **La traditionnelle kermesse des écoles, organisée par l'association des parents d'élèves Les P'tits Loups, se tiendra le 26 juin à partir de 16h30 dans la cour des écoles, suivie d'une guinguette ouverte à tous.**



L'association cherche des bénévoles souhaitant apporter leur aide lors des manifestations organisées au profit des écoles.

La fête de fin d'année aura ensuite lieu le 30 juin à la Ficelle, venant conclure cette année scolaire dans un esprit festif et convivial.

Contact : Les P'tits Loups | lesptitsloupsdegoderville@gmail.com



FIN D'ANNÉE DANS LES SERVICES MUNICIPAUX

De beaux projets ont été menés avec Les P'tits Loups. À l'occasion des fêtes de fin d'année, les enfants ont fabriqué des objets et participé au marché de Noël.



Ils ont ensuite pris part, début février, à la plantation de bulbes de jonquilles, qui ont bien poussé depuis. Par ailleurs, des boîtes de conserve ont été décorées pour servir de supports de plantation, puis proposées à la vente à la sortie de l'école.



Les enfants de la garderie maternelle créent régulièrement des décors lors d'ateliers récréatifs. À l'occasion de la fête des mères, ils ont réalisé un dessin de cactus à partir de l'empreinte de leurs mains.

Le 2 juillet, une boum sera organisée à la garderie élémentaire. Les enfants prépareront la pâte à crêpes, avant de partager un moment de dégustation et de danse.

Ces temps festifs seront reconduits au cours de l'année scolaire avec notamment **l'organisation de boums à thème, comme à Halloween.**

L'année se terminera par un pique-nique, sur le temps de la cantine, le 3 juillet.



INSCRIPTION AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES 26/27

Les garderies accueillent les enfants de 7h30 à 8h45 puis de 16h15 à 18h30.

La restauration scolaire est assurée de 11h45 à 13h15.



Ces services facultatifs débuteront le 1^{er} septembre.

La commune peut adapter l'organisation, limiter les inscriptions ou modifier l'ouverture des services selon les besoins et les capacités d'accueil.



Les inscriptions auront lieu en Mairie du 10 juin au 10 juillet 2026.

Les dossiers sont à retirer aux horaires d'ouverture à l'accueil, ou sur demande à l'adresse suivante : accueil@goderville.com.



Avant une première fréquentation, les parents doivent obligatoirement remplir une fiche d'inscription, une fiche sanitaire et une décharge parentale.

L'inscription est annuelle, non tacitement reconductible et doit être réalisée par les familles. Une inscription en cours d'année est possible, tout comme une résiliation.

Pour les futurs élèves de Petite Section, l'inscription est conditionnée par la propreté de l'enfant. Ce dernier devra savoir se rendre aux sanitaires spontanément et de manière autonome pour ne pas perturber le bon fonctionnement des services municipaux facultatifs.

Contacts :



Garderie maternelle : 06 21 68 16 41

Garderie élémentaire : 06 24 55 22 17



COOPÉRATIVES SCOLAIRES ET BUDGET FOURNITURES



Chaque année, la commune soutient les coopératives scolaires. Aussi, **3 000 € ont été affectés à l'école maternelle et 4 320 € à l'école élémentaire** par la collectivité (une subvention exceptionnelle de 320 € a été attribuée pour la classe littorale des élèves de CM2).

Le budget fournitures s'élève à 15 000 € pour les établissements scolaires.

TARIFICATION 2026-2027

PÉRISCOLAIRE	Tarifs pour les enfants domiciliés dans la commune	Tarifs pour les enfants hors commune
Matin : 7h30 - 8h30	1.25 €	1.35 €
Soir : 16h15 - 17h30	1.56 €	1.66 €
Soir : 17h30 - 18h30	1.56 €	1.66 €
Retard au-delà de 18h30	quart d'heure 15.00 €	quart d'heure 15.00 €

RESTAURATION SCOLAIRE	Tarifs selon Quotient Familial de la CAF De 0 à 350	De 351 à 550	À partir 551
Enfants domiciliés dans la commune	0.91 €	1.12 €	3.81 €
Enfants domiciliés hors commune	0.95 €	1.19 €	4.01 €
Enfants domiciliés dans la commune, bénéficiant d'un PAI et pour lesquels les parents doivent fournir un panier-repas.	0.91 €	0.91 €	0.91 €
Enfants domiciliés hors commune, bénéficiant d'un PAI et pour lesquels les parents doivent fournir un panier-repas.	0.95 €	0.91 €	0.91 €

UNE CARTE CADEAUX POUR LES ÉLÈVES DE CM2



Cette année encore, la commune offrira aux 32 élèves de CM2 une carte cadeau d'une valeur de 25 € à utiliser pour leur rentrée en 6^e dans l'enseigne Cultura à Montivilliers.

La Municipalité souhaite de très bonnes vacances à tous les écoliers ainsi qu'une future bonne rentrée des classes aux nouveaux collégiens !

HORAIRES DES TRANSPORTS SCOLAIRES

Sausseuzemare-en-Caux à Goderville :

Goderville - Collège André Gide : 8h10

Sausseuzemare-en-Caux - Le Carreau : 8h20

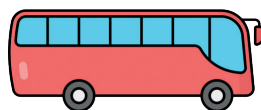
Goderville - Sausseuzemare-en-Caux : 8h30

Goderville à Sausseuzemare-en-Caux :

Goderville - Collège André Gide : 16h25

Sausseuzemare-en-Caux - Le Carreau : 16h30

Goderville - Sausseuzemare-en-Caux : 16h45



Un dossier doit être rempli pour utiliser les transports scolaires.

SPORT

LES OFFRES SPORTIVES

En partenariat avec les associations locales, la commune propose pendant les vacances scolaires le dispositif Multi'Sports Vacances.

Ouvert aux **jeunes de 5 à 20 ans**, il permet de pratiquer diverses activités sportives, quel que soit leur niveau.



Il revient pour la Toussaint, **du 19 au 30 octobre.**

Gratuit sur réservation.

La commune propose aussi le Centre Multi'Sports du 6 au 24 juillet. Des sorties sont prévues tous les vendredis :

- 10 juillet : bowling de Montivilliers et piscine de Lillebonne
- 17 juillet : Woody Park Accrobranche
- 24 juillet : parc du Bocasse

Le tarif dépend du quotient familial. Une attestation CAF de moins de 3 mois est obligatoire, sinon le tarif maximal sera appliqué.

Les enfants non domiciliés à Goderville, mais scolarisés dans les écoles et le collège peuvent s'inscrire.

Bon à savoir :



- tenue de sport obligatoire,
- bouteille d'eau conseillée,
- pique-nique à la charge des familles.

Contact : M. GARCIA | 06 73 15 99 72
vincent.garcia@goderville.com



ATELIER FUTSAL

Le commune propose un atelier futsal destiné **aux jeunes de 13 à 20 ans**. Les séances ont lieu **chaque jeudi de 18h15 à 20h** au gymnase Mamie Bréant pendant la période scolaire.

Ce dernier est animé par Vincent Garcia, éducateur sportif diplômé, **au tarif annuel de 15 €.**

Fiche d'inscription disponible en Mairie ou sur internet : www.goderville.com

LE FORUM DES ASSOS

Le Forum des Associations, organisé par la Mairie, sera de retour le **5 septembre de 9h30 à 17h30 à La Ficelle.**



Entrée libre et gratuite.

Ce rendez-vous permet à tous les habitants de découvrir la richesse du tissu associatif local et de s'initier à différentes activités.



CLUB DES JEUNES

Le Club des Jeunes de Goderville propose une offre sportive accessible à tous, du baby éveil au judo pour enfants, adolescents et adultes, en loisir comme en compétition. Des cours d'aïkido et une section Sport Santé complètent les activités.

La journée du club et la remise des grades ont eu lieu le 6 juin au dojo communal, suivies d'une compétition par équipes le 14 juin.

Les réservations de places pour la prochaine année scolaire pourront se faire dès fin juin. **Les inscriptions commenceront au Forum des Associations.**

Contact : M. MORISSE
judo.goderville@gmail.com
06 24 33 64 67

VIDE GRENIER

DIMANCHE

05 JUILLET 2025

Organisé par le club de foot US Godervillaise
Professionnels non acceptés

AUTOUR DU TERRAIN

RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE

1€ M
4M
MINIMUM SI VÉHICULE

1 €
VISITEURS



Complexe sportif Mamie Bréant
21 rue Gustave Flaubert
76110 Goderville

7H00-18H00
Arrivée des exposants à 6h00

Inscriptions et renseignements
06.27.34.98.17

US GODERVILLAISE

Le début de l'été s'annonce particulièrement animé pour l'Union Sportive Godervillaise. Le 6 juin, le club a célébré ses 90 ans, un anniversaire symbolique mettant en lumière son histoire et son engagement sportif.

Différents rendez-vous rythmeront la période : **les équipes U13 participeront à leurs tournois les 13 et 20 juin, tandis que les U7/U9 seront à l'honneur le 21 juin. Le tournoi féminin aura lieu le 28 juin.**

Enfin, cette belle série d'événements se clôturera avec un **vide-grenier organisé le 5 juillet au Complexe Mamie-Bréant.**

Contact : Mme HEBERT AUGER
501495@lfnfoot.com | 06 27 34 98 17

Cours pour l'année 2026 - 2027

Éveil au sport
Baby (2021-2022) :
mardi : 17h45 à 18h30
vendredi : 17h45 à 18h30
mercredi : 16h15 à 17h
(Engagement si mardi et vendredi complet)

JUDO
Poussins / Pré poussins (2018-2020) :
lundi : 17h30 à 18h30 et/ou mercredi : 17h à 18h
Benjamins / Minimes (2017 - 2015) :
lundi : 18h30 à 19h30 et/ou mercredi : 18h à 19h
Ados - Adultes :
lundi : 19h30 à 21h
mercredi : 19h à 20h30
dimanche : 10h à 11h30
Cours Compétition :
vendredi : 18h30 à 19h30

SPORT SANTÉ
Tous publics (pas de conditions physiques requises) :
Mardi : 18h30 à 19h30

AÏKIDO
Mercredi : 19h30 à 21h (ancien Dojo)

Renseignements et inscription :
Club des Jeunes
Judo - Jujitsu - Sport Santé - Éveil au sport
38 - 40 rue Hameau Martin
76110 GODERVILLE
Contact : Christophe Morisse
tél : 06.24.33.64.67
mail : judo.goderville@gmail.com

Club des jeunes
Judo Ju-Jitsu
柔道
Goderville



柔道



Ludovic Mérémeé
professeur de judo diplômé d'état -
ceinture noire 3e Dan



A.S.G.B.B

Cette saison a été marquée par diverses réussites : l'obtention du label EFMB 2 étoiles de l'École Française de MiniBasket, la participation de jeunes aux parcours de détection départementaux et régionaux, et l'accession des FU13 en poule Élite Région.

Le club proposera son vide-grenier le samedi 30 août au gymnase de Bretteville-du-Grand-Caux.

Enfin, la rentrée de septembre se prépare déjà avec plusieurs actions : portes ouvertes, séances découvertes pour l'École de Mini-Basket, accueil des débutants comme des confirmés, équipes féminines et masculines toutes catégories, ainsi qu'une section Micro Basket dès trois ans.

Contact : M. CARRENO
asgodervillebasket@gmail.com
06 26 12 63 59



L'association propose des activités adaptées aux personnes atteintes d'un cancer et/ou d'une pathologie chronique.

Elles sont accueillies par un enseignant diplômé STAPS en activité physique adaptée santé. Des bilans sont réalisés pour permettre à chacun de suivre les progressions.

CAPAC propose aux patients d'améliorer leur bien-être en s'intégrant dans un groupe bienveillant. Chaque semaine sont proposés :

- deux cours de gymnastique au Gymnase Mamie-Bréant : **le mardi et le mercredi**
- un cours de marche adaptée (avec ou sans bâtons) : **le jeudi**

Contact : Mme LEGRIS
06 23 61 15 93 ou 06 87 90 72 81
capacsportcaux@gmail.com

OCTOBRE ROSE

La commune organisera, **pour la 4^e édition d'Octobre Rose**, une marche en partenariat avec l'association ACMG. **Un parcours de 7 km** sera proposé à l'ensemble des participants.



Celle-ci se déroulera **le 18 octobre à partir de 9h30 au départ du parking de La Ficelle.**

À cette occasion, des professionnels de santé seront présents pour faire de la sensibilisation, comme l'association CAPAC et la société Harmonie Mutuelle.

LE CINÉMA À LA FICELLE

La Ficelle continue de proposer des séances de cinéma dans le cadre du partenariat avec Noé Cinéma.

Deux projections sont proposées **chaque deuxième mardi du mois** : **une séance jeune public à 18h et une tout public à 20h30.**



Prochaine date : 8 septembre.

Rendez-vous également **le 3 juillet à la tombée de la nuit** pour la projection d'**Astérix & Obélix : Mission Cléopâtre**, film choisi par le public via les réseaux sociaux. Un food truck sera présent sur place pour vous régaler.

Gratuit et sans réservation.



LES MARCHÉS NOCTURNES

Les marchés nocturnes se tiendront **les 30 juillet et 27 août, de 17h à 23h**, aux abords de La Ficelle.



La circulation et le stationnement seront interdits de 12h à 23h30 dans les rues du Hameau Martin, Saint-Jacques et de la Chênaie, ainsi que sur le parking de La Ficelle.

L'entrée public est libre et gratuite.

Un feu d'artifice sera tiré à la tombée de la nuit au complexe Mamie Bréant le jeudi 30 juillet. La tenue des marchés et du feu d'artifice est soumise aux conditions météorologiques.

SAISON CULTURELLE 26/27

La Ficelle vous donne rendez-vous **le 12 septembre à 20h30** pour l'ouverture de sa nouvelle saison ! Au programme : un concert du groupe fécampois MIB MUSIC 76.

Depuis l'année dernière, la salle poursuit sa modernisation avec une solution de paiement en ligne. **Une nouvelle procédure de réservation, simplifiée, est désormais disponible : app.heitzfit.com/?center=5530&page=planning**



Des permanences à la billetterie seront aussi assurées les jours de spectacle, une heure avant la représentation.

Retrouvez les informations :

- sur Internet : laficelle-goderville.fr
- par téléphone : 02 35 27 07 37
- sur la page Facebook : La Ficelle
- dans la brochure papier

LOISIRS N'CAUX

L'association organisera un **vide-grenier le 14 juin, de 7h à 18h, à la Ferme du Bocage**. Une buvette sera mise en place.

Contact : M. PIMONT | 02 35 28 84 80
loisirsncaux76@gmail.com

ÉCOLE DES ARTS

Dédiée à l'enseignement de la musique et du spectacle vivant, l'école présentera **ses spectacles de fin d'année et sa chorale du 22 au 25 juin**.

À partir du 1^{er} septembre, deux nouvelles activités pour les enfants seront proposées **le mercredi à la Maison des Associations** : des cours de dessin et de danse.

Contact : M. BAYARD
secretariat.eag76@gmail.com

RETRAITE ET AMITIÉ

Ouverte aux retraités, l'association, affiliée à la Fédération Générations « Mouvement Aînés Ruraux » de Seine-Maritime, propose un cadre convivial favorisant les rencontres, la solidarité et le maintien du lien social.

Chaque jeudi après-midi, les adhérents se retrouvent autour de jeux de société et d'un goûter. **Le vendredi** est consacré au Scrabble. Le club organise aussi des concours de manille et de dominos chaque mois.

Autres activités : gymnastique douce, bridge et soutien informatique.

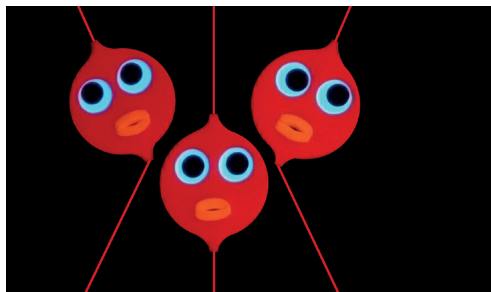
Contact : Mme Bertin | 06 31 00 27 34

MARIONNETTES N'CAUX

Le festival des marionnettes revient à La Ficelle avec deux spectacles : *Pinocchio* de la Cie Elée, **le 27 octobre à 18h30**, et *Zboïng* de la Cie Imaginaire, **le 28 octobre à 17h**. 

Réservations sur www.campagne-de-caux.fr ou sur le site du festival www.marionnettesncaux.com.

Tarifs : gratuit pour les moins d'un an, 5 € pour les 1 à 12 ans et 7 € à partir de 13 ans.



Contact : Communauté de Communes
accueil@campagne-de-caux.fr
02 35 29 65 85



COMMERCES

UNE NOUVELLE BOUTIQUE

Boutique de prêt-à-porter féminin, au **23 rue Jean Prévost**, l'enseigne a été pensée comme un espace cosy et convivial, où chaque cliente peut prendre le temps de trouver sa pièce coup de cœur.

On y retrouve vêtements, bijoux, ceintures, sacs et accessoires, avec une attention particulière portée à l'habillement de la tête aux pieds.

Les collections sont sélectionnées avec soin, au gré des coups de cœur, tout en veillant à la qualité des matières et à proposer des prix raisonnables.

Contact : Mme BUQUET
laboutique.23@outlook.com
02 35 27 01 02



LA FÊTE DE L'ACG

Le **4 juillet**, l'Association des commerçants de Goderville vous donne rendez-vous **dans le bourg à l'occasion d'une animation estivale**.

De 18h à 23h, petits et grands pourront profiter d'une soirée conviviale et festive avec des jeux pour enfants, des animations musicales ainsi qu'un espace de restauration sur place.

Un moment de partage et de détente ouvert à tous, à ne pas manquer pour bien débiter l'été dans une ambiance chaleureuse et familiale !

Contact : ACG
acg.goderville76@gmail.com

CAMPAGNE DE CAUX

SERVICE PETITE ENFANCE

Le Service Petite Enfance met à disposition des habitants deux dispositifs d'accueil 100% gratuit : Le Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP) et le Relais Petite Enfance (RPE).

Depuis Janvier, le Relais accueille, **tous les 3^e mardi du mois**, l'association Graine de Parentalité qui propose des temps d'échanges autour de l'allaitement. La dernière rencontre aura lieu **le 30 juin de 14h30 à 16h**. Inscription à : rencontreallaitement@gmail.com.



soutien, écoute, information et rencontres
autour de l'allaitement
et de la parentalité bienveillante

VENEZ ÉCHANGER DANS UNE AMBIANCE CONVIVIALE
LORS DE NOTRE NOUVELLE RENCONTRE

Allaitement et Parentalité

**Au Relais Petite Enfance
de Campagne de Caux
(Goderville)**

de 14h30 à 16h00
mardi 27 janvier 2026
mardi 24 février 2026
mardi 31 mars 2026
mardi 28 avril 2026
mardi 26 mai 2026
mardi 30 juin 2026



Rencontre gratuite et ouverte à tous les
Animée par une bénévoles formée de l'association Graines de parentalité
Se inscrire par mail : rencontreallaitement@gmail.com
Salle du Relais au Service Petite Enfance, 168 Impasse du Lin, à Goderville (76)



Démarche de
parentalité
Allaitement
en soutien
Réponse du
service
Écoute et
soutien
Vie de
famille



CAHIER
DE CAUX

REOM : LA FACTURATION 2026 COMMENCE EN JUIN



Facturation REOM 2026

Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Paiement en 1x → **Prélèvement Début Juin**

Paiement en 6x → **Prélèvement de juin à Novembre**

Paiement en chèque, espèce ou TIPI → **Envoi de la facture en juillet**
Délais de 30 jours après réception pour effectuer le paiement

Le montant de la part complète s'élève à 308 €, tarif voté au Conseil Communautaire du 15 décembre 2025. Ce montant est réglable par chèque, TIPI ou espèces auprès du Trésor Public ou par prélèvement automatique en une ou six fois.

Les prélèvements débiteront en juin et les factures pour les paiements non prélevés seront envoyées en juillet, avec un délai de 30 jours pour régler.

Pour les paiements par prélèvement automatique, vous recevrez, environ 15 jours avant le premier prélèvement, un échéancier global.

Contact : Communauté de Communes | 02 35 29 65 85

LES DATES À RETENIR !



Une après-midi AquaSummer est organisée **le 19 juin**.

Au programme : aqua douce à 16h, aqua festif à 17h, méga circuit training à 18h, puis aqua sun à 19h.

Du **1^{er} au 19 juin** : Inscriptions aux Centre de loisirs Campagne de Caux.

Juillet - Août : Retour des mercredis de l'été à la piscine. Une boisson offerte

Du **31 août au 6 septembre** : Arrêt Technique de la Piscine Plein Ciel.

Balades caux'té nuit, rendez-vous gratuits pour découvrir le territoire la nuit ou au crépuscule.

JUIN		
Dimanche 14 juin - 7h à 18h	Vide-grenier - Loisirs N'Caux	Ferme du Bocage
Jeudi 18 juin - 14h30	<i>Madame Reinette</i> - Cie Folial Spectacle de prévention pour séniors.	La Ficelle
Vendredi 19 juin - 16h à 19h	Journée AquaSummer	Piscine Plein Ciel
Vendredi 26 juin - 16h30	Kermesse de l'école - Les P'tits Loups	Cour des écoles
Du 27 au 28 juin	Le Bal des Pastourelles	La Ficelle
JUILLET		
Vendredi 3 juillet	Cinéma plein air	Parking de La Ficelle
Samedi 4 juillet - 18h à 23h	Goderville fête son bourg ! - ACG	Centre-bourg
Dimanche 5 juillet - 7h à 18h	Vide-grenier - US Godervillaise	Complexe Mamie Bréant
Dimanche 5 juillet - 9h30	Brevet du Cœur de l'Été - ACMG	La Maison des Associations
Du 6 au 24 juillet	Centre Multisports	Complexe Mamie Bréant
Mardi 14 juillet - 18h et 20h30	Ciné-Seine	La Ficelle
Jeudi 30 juillet - 17h à 23h	Marché nocturne	Près de La Ficelle
Jeudi 30 juillet - 22h30	Feu d'artifice	Complexe Mamie Bréant
AOÛT		
Jeudi 27 août - 17h à 23h	Marché nocturne	Près de La Ficelle
Samedi 30 août	Vide-grenier - ASGBB	Gymnase Bretteville-du-Grand-Caux.
SEPTEMBRE		
5 septembre - 9h30 à 17h30	Forum des associations	La Ficelle
8 septembre - 18h et 20h30	Ciné-Seine	La Ficelle
Samedi 12 septembre - 20h30	Ouverture de saison	La Ficelle
Du 19 au 20 septembre	Salon du bien-être - Noctua Corp	La Ficelle
OCTOBRE		
Dimanche 11 octobre - 12h	Repas du CCAS	La Ficelle
Mardi 13 octobre - 18h et 20h30	Ciné-Seine	La Ficelle
18 octobre - 9h30 à 12h30	Octobre Rose	La Ficelle
Du 19 au 30 octobre	Multi'Sports Vacances	Complexe Mamie Bréant
Samedi 24 octobre - 20h	<i>Les Misérables</i> - Cie Corinthe	La Ficelle
Dimanche 25 octobre - 15h	<i>Les Misérables</i> - Cie Corinthe	La Ficelle
Mercredi 14 octobre - 9h30 à 12h	Jeu d'Halloween	La Mairie
Samedi 31 octobre	Soirée à thème - Petit Camion Rouge	La Ficelle
NOVEMBRE		
Dimanche 8 novembre	<i>Le Père Noël est une ordure</i> Cie K-Barrés	La Ficelle
10 novembre - 18h et 20h30	Ciné-Seine	La Ficelle
Lundi 23 novembre	Jeux du Téléthon - Retraite et Amitié	La Maison des Associations
Jeudi 26 novembre	Jeux du Téléthon - Retraite et Amitié	Le Foyer des Anciens
Vendredi 27 novembre	Conférence de Virginie Lefebvre	La Ficelle



L'ÉTÉ à GODERVILLE

CINÉMA PLEIN AIR

VENDREDI 3 JUILLET
À LA TOMBÉE DE LA NUIT
PARKING DE LA FICELLE
GRATUIT
RESTAURATION

MARCHÉS NOCTURNES

30 JUILLET & 27 AOÛT
17H - 23H
AUX ABORDS
DE LA FICELLE
RESTAURATION

FEU D'ARTIFICE

JEUDI 30 JUILLET
22H30
AU COMPLEXE
SPORTIF
MAMIE BRÉANT